

La faiblesse du prix du lait de ces derniers mois a mis en difficulté bon nombre de producteurs laitiers. La volatilité croissante du prix du lait inquiète le secteur. Que pense la Confédération Belge de l'Industrie laitière de cette évolution? Voici les réponses de Renaat Debergh, son Secrétaire Général.

L. S.

Volatilité du prix du lait

Analyse de la Fédération Belge de l'Industrie laitière

Maintenir les quotas européens empêcherait-il la crise actuelle?

«Ces dernières années ont été marquées par une volatilité des prix très déstructurante pour toute la filière. Auparavant, les prix fluctuaient dans une fourchette de 10% autour de la moyenne. Ceci reflétait la saisonnalité. Depuis 2007, cette fluctuation peut atteindre 50%. Après la crise de 2009, le prix du lait a connu un rebond. Depuis fin 2011, il est de nouveau à la baisse. Vu le recul du soutien accordé par l'UE via les restitutions et les mesures de soutien internes, nous sommes désormais connecté au marché mondial. Dans les périodes très difficiles comme

en 2009, le filet de sécurité que représentent les achats à l'intervention se contente de limiter les dégâts. Le maintien des quotas laitiers européens ne changerait rien à la volatilité. Suite à l'assouplissement de la législation quota, la production européenne devrait croître de 6 à 9 milliards de litres de lait dans les 5 prochaines années, soit plus ou moins 1% par an. Rien qu'en 2011, la production mondiale a augmenté de 19 milliards de litres soit, six fois le quota belge ou l'équivalent de la production néo-zélandaise. Tout ce lait a été écoulé. Limiter la production en Europe n'aurait donc aucun impact. A mes yeux, se retirer du marché mondiale et donc des contraintes de l'OMC n'est pas une solution.

Tous les experts s'accordent à dire que globalement, la demande en lait du marché mondial va continuer à croître. Cela résulte de l'évolution du niveau de vie des pays émergents et de l'augmentation de la population mondiale. La majorité d'entre eux n'est pas capable de répondre à la demande. Les pays exportateurs importants investissent d'ailleurs pour augmenter leur capacité de production. La difficulté vient de l'impact sur les prix des déséquilibres ponctuels entre l'offre et la demande sur ce marché et de la hausse des coûts de production. »

Quels mécanismes de régulation demain?

«Vu le désengagement des pouvoirs publics, il appartient au secteur de s'autoréguler. Les approches globales me paraissent utopiques. Les contrats sont une des solutions pour gérer l'offre par rapport à la demande. En France, des laiteries ont opté pour des formules de quotas A et B par producteur. Le quota A avec un prix plus élevé assure la production de produits laitiers à forte valeur ajoutée, le quota B, avec

un prix plus faible est destiné aux produits plus basiques. Cette formule permet de fournir une certaine garantie aux éleveurs. Elle a aussi l'avantage de permettre aux laiteries de mieux gérer des intérêts divergents. Ainsi, en période de crise certains éleveurs peuvent être tentés de gonfler leur production pour tirer profit de la faiblesse du coût marginal des litres supplémentaires produits alors que les laiteries doivent écouler ce lait à petit prix. En pratique, cette formule est toutefois complexe à mettre en place. Ainsi, du lait commercialisé à bas prix sur le marché spot peut être acheté par des laiteries concurrentes actives dans les produits à haute valeur ajoutée. Si la même règle n'est pas appliquée par toutes les laiteries, ce système peut en mettre certaines d'entre elles en difficulté.»

Qu'en est-il du partage des marges au sein de la filière?

«Il s'agit d'un éternel sujet de discussion. Les flux très complexes rendent les analyses difficiles. La grande distribution ne souhaite pas vraiment dévoiler ses chiffres. Les discussions au sein de la filière sont difficiles et les rapports de force déséquilibrés. Prenons un cas simple, le litre de lait demi-écrémé vendu 49 cents. Comptons 3 cents pour la TVA, 9 cents pour la grande distribution, 11 cents pour la mise en bouteilles, il reste 28 cents pour l'éleveur. On peut toujours espérer une hausse du prix de vente. Mais il est clair que cette option n'est actuellement soutenue ni par le monde politique ni par les associations de consommateurs. Commercialiser sa propre marque de produits laitiers à plus-forte valeur ajoutée permet à une laiterie d'augmenter la marge, mais cela demande des investissements. Il faut parfois faire des sacrifices un temps pour profiter des retombées demain. L'industrie laitière européenne a donc intérêt à tirer profit des marchés émergents.



Pour Renaat Debergh, il appartient désormais au secteur de s'autoréguler. Alors que l'échéance de 2015 approche à grands pas, le sujet des contrats n'a pas encore été mis en pratique en Belgique.

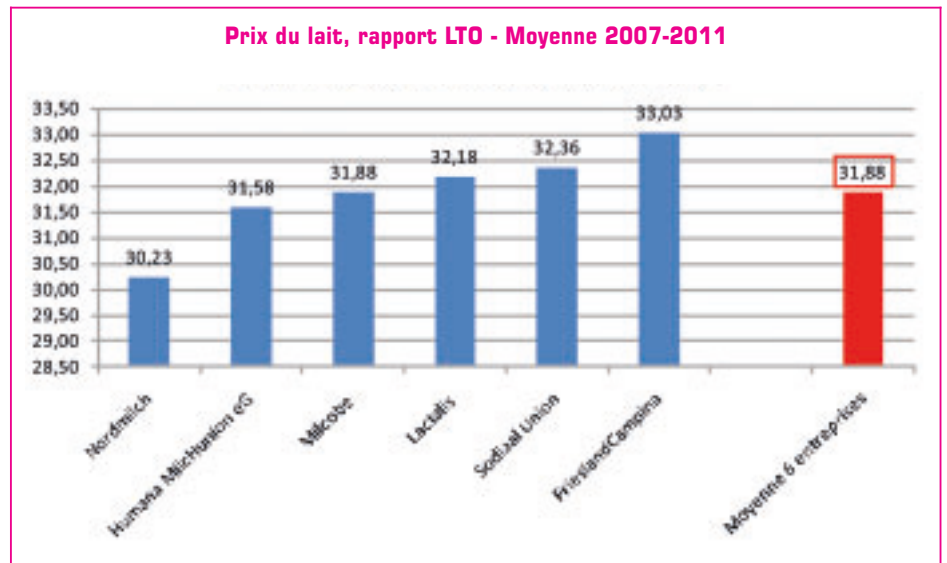
Le secteur agricole doit défendre l'importance du soutien de la production laitière de l'UE via les aides indirectes. La crise budgétaire et les équilibres au sein même du monde agricole sont ici les principales difficultés. Aux USA, la filière lait a proposé la mise en place d'un système qui garantit une marge minimum aux éleveurs acceptée par l'OMC. Des formules d'assurance de ce type, privées ou publiques ne sont-elles pas imaginables en Europe? Mais cela a un coût.»

Quel est l'état de santé de notre industrie laitière?

« Parmi les points faibles de notre industrie, je citerais les coûts de ramassage du lait plus important dû à la taille des exploitations (50 cents/litre de plus qu'aux Pays-Bas) et un coût de l'énergie plus important (30% de plus qu'en France). Toutefois, si on compare le prix de notre lait avec celui des pays voisins, on constate que, mis à part ces derniers mois, la Belgique se situe dans la moyenne. Le bilan n'est donc pas mauvais. Globalement nos exportations progressent. Notre solde commercial est désormais positif. Depuis 2005, le volume de lait transformé en Belgique a progressé de 11%. Cela devrait continuer à un rythme de 1 à 3% par an. Le niveau de croissance dépendra du prix du lait et des intrants. La part du lait transformé en beurre/poudre a baissé de 44% à 38% dans la période 2005-2011. L'influence des cours mondiaux ne se limite à présent plus au beurre/poudre mais d'autres produits comme le lait de consommation premier prix sont aussi influencés. Il est clair que le niveau du prix sur le marché mondial, interfère avec la politique laitière européenne et influence de plus en plus nos marchés. Néanmoins, le beurre et la poudre représentent toujours près de 40% de notre production, ce qui nous rend très dépendant des cours mondiaux.



Que conseiller à un jeune éleveur motivé? Pour Renaat Debergh, il est important qu'il maîtrise ses coûts et ses investissements pour franchir les périodes difficiles. S'il a un projet d'extension, il doit être progressif et entrepris en concertation avec sa laiterie.



Valorisation du lait en Belgique

part (%)	2005	2011	#
lait de consommation	16,5%	16,4%	-0,1
produits laitiers frais (1)	25,5%	27,7%	2,2
beurre	13,7%	12,1%	-1,7
poudre de lait	30,3%	25,7%	-4,6
fromage	13,9%	18,1%	4,2
total	100,0%	100,0%	

(1) yaourt, produits fermentés, desserts, crème

Notre proportion de fromage progresse et atteint (18,1%). Certaines de nos laiteries investissent fortement dans ce secteur. Certains voient un manque de clairvoyance des gestionnaires de laiteries dans le faible développement de ce type de produits à forte plus-value. Il faut rappeler qu'à une époque le soutien accordé par l'UE à l'exportation de ces produits les rendait très lucratifs. Ils représentent d'ailleurs toujours des marchés intéressants comme en témoigne les investissements et le repositionnement de laiteries européennes d'envergure dans ce créneau. Mais il faut préciser que pouvoir supporter ce type d'investissement demande une taille critique. Or des responsables agricoles belges ont souvent estimé que la concurrence entre plusieurs laiteries était souhaitable et se sont, par le passé, prononcés contre des fusions de coopératives.

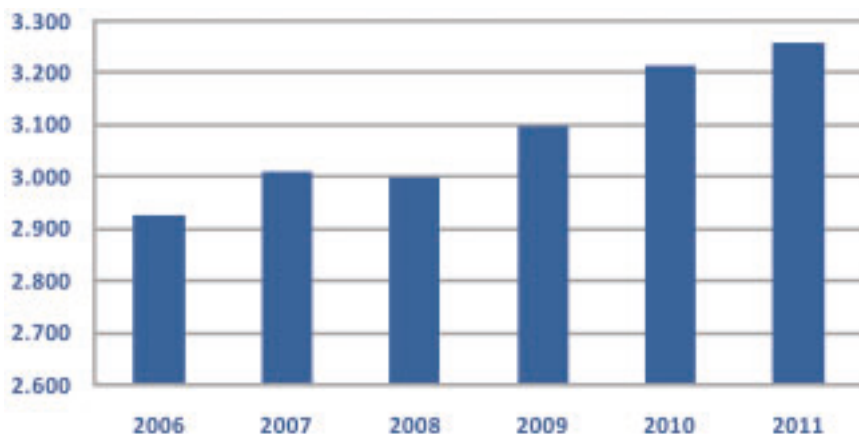
Les laiteries d'envergure avec des produits de leur propre marque seront mieux armées pour se positionner sur le marché. A défaut, l'alternative est de s'associer à un groupe de ce type ou de se positionner dans un marché niche (terroir, lait équitable...). Il revient à chacun de définir sa stratégie et de s'y te-

nir. Les écarts de prix entre laiteries sont actuellement assez limités et je ne pense pas que cela devrait changer. »

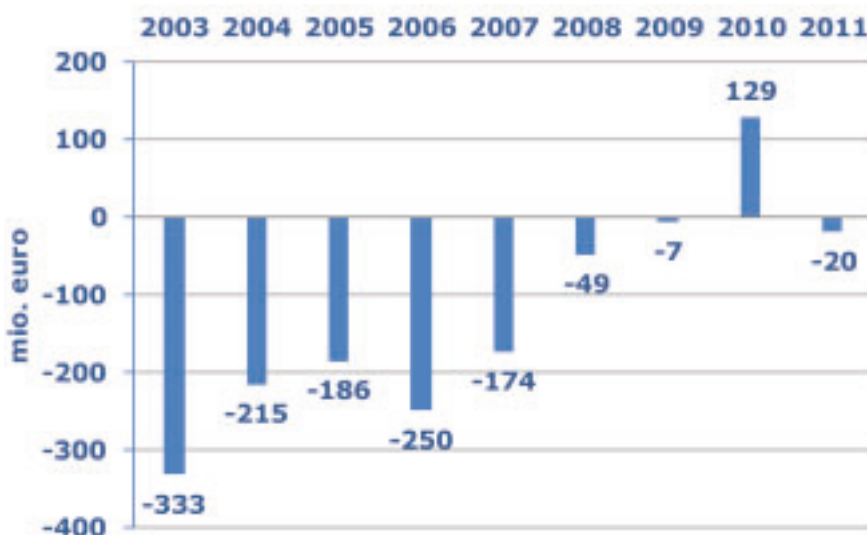
Où en est-on au niveau des contrats en Belgique?

« Alors que l'échéance de 2015 approche à grands pas, le sujet des contrats n'a pas encore été mis en pratique en Belgique. Le secteur même, organisations agricoles et la CBL, a déjà conclu un accord sur un code de conduite quant à la contractualisation fin 2009! Apparemment, le secteur agricole a connu des expériences peu concluantes dans d'autres filières. Les laiteries européennes réagissent de manière diverse à cette idée. Les membres des coopératives du nord de l'Europe ont décidé de valoriser tout le lait produit par leurs membres et d'accepter tous les nouveaux membres. En France, des coopératives penchent plutôt pour des volumes de quotas A et B par éleveur. Une petite coopérative néerlandaise évolue aussi dans ce sens. Au niveau des laiteries privées, certains en veulent d'autres pas. En Belgique, les coo-

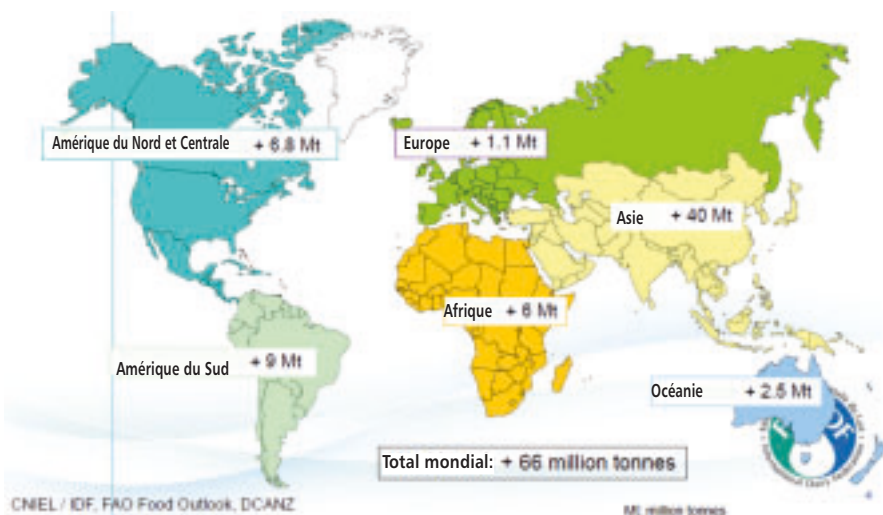
Livraisons de lait (mio. L)



Balance commerciale de l'industrie laitière



Evolution de la production laitière (toutes catégories incluses) de 2006 à 2011



peratives n'en veulent pas, alors que certains privés y sont favorables. Les producteurs laitiers belges n'y sont pas très favorables.

Je pense qu'un débat ouvert entre les laiteries et leurs fournisseurs doit avoir lieu. De bons accords interprofessionnels ont souvent été conclus dans notre secteur. Il est très important pour une laiterie, surtout si elle est de grande taille, d'avoir une bonne communication avec ses fournisseurs. Plus encore que par le passé, la laiterie et ses clients se retrouvent dans le même bateau. Il est tout à fait imaginable pour une laiterie de proposer plusieurs types de contrat. Un jeune éleveur n'a pas le même profil qu'un éleveur à quelques années de la retraite.»

Que conseiller à un jeune éleveur motivé?

«La Belgique est une région propice à la production laitière, même si l'urbanisation (surtout en Flandre) et nos coûts de production sont des contraintes importantes (prix de la terre, des aliments). Des solutions peuvent toutefois être trouvées au sein même du monde agricole (répartition des aides européennes, prix des céréales, alternative au soja). Il est important que le jeune maîtrise bien ses coûts et ses investissements pour franchir les périodes difficiles. Il existe des différences importantes de niveau de performances entre fermes. Il est donc important que le jeune ait les compétences voulues et qu'il grandisse progressivement. Il doit envisager son projet d'extension en concertation avec sa laiterie et, pourquoi pas, demander des garanties. Un agriculteur est un indépendant. Cela implique, surtout au vu du contexte actuel, que son revenu peut fluctuer. D'autre part, ses investissements constituent aussi une capitalisation donc un revenu différé. Il doit en tenir compte. Il est clair que la rentabilité de la spéculation laitière au sein du milieu agricole ne peut pas trop s'écarter de la rentabilité des fermes des grandes cultures. A défaut, dans les régions propices aux deux spéculations, il y aura un transfert du lait vers les céréales. Ce glissement se produit d'ailleurs déjà dans certaines régions de France. A terme un nouvel équilibre entre lait et céréales devrait être trouvé.»